



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

oiseaux

Question écrite n° 61721

Texte de la question

M. Jean-Claude Lemoine attire l'attention de Mme la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement sur l'exaspération du monde cynégétique après la série de décisions de justice qui ont totalement invalidé les engagements qu'elle avait pris lors de l'examen du projet de loi relatif à la chasse. Ainsi en est-il après l'annulation prononcée par plusieurs tribunaux administratifs des arrêtés préfectoraux fixant les dates de clôture de la chasse au gibier d'eau et aux oiseaux migrateurs, ou de la décision du Conseil d'Etat qui a suspendu l'arrêté ministériel du 8 janvier 2001 fixant des dérogations ; et, enfin, la récente décision du même Conseil d'Etat qui a prononcé l'annulation du texte autorisant l'ouverture anticipée, au 10 ou 20 août selon les départements, de la chasse aux canards et autres oiseaux d'eau. Il lui demande donc de lui indiquer les dispositions qu'elle entend adopter afin de respecter les promesses faites à la représentation nationale et aux associations de chasseurs.

Texte de la réponse

Le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement a pris connaissance, avec intérêt, des questions relatives à la chasse aux gibiers d'eau et aux oiseaux migrateurs. Le loi du 26 juillet 2000 relative à la chasse a marqué un net progrès par rapport à la loi de 1998. Elle a ainsi largement contribué à normaliser les relations dans le monde de la chasse et à clarifier le changement des structures cynégétiques. En ce qui concerne les dates de chasse, elles ont été fixées dans le décret du 1er août 2000. Ce décret fait l'objet de plusieurs recours et il ne peut être exclu qu'il soit annulé quelques jours avant le 31 janvier 2002. Quelle que soit la décision du Conseil d'Etat, la chasse se trouverait fermée au 31 janvier pour la plupart des départements. Le Gouvernement a donc décidé de mettre en place un nouveau dispositif en ce qui concerne les dates de chasse aux oiseaux d'eau et aux oiseaux de passage. Les consultations avec les différents partenaires concernés sont en cours.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Lemoine](#)

Circonscription : Manche (1^{re} circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61721

Rubrique : Chasse et pêche

Ministère interrogé : aménagement du territoire et environnement

Ministère attributaire : aménagement du territoire et environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 juin 2001, page 3175

Réponse publiée le : 11 février 2002, page 696